

20240913 Le Monde

https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/14/italie-six-ans-de-prison-requis-contre-matteo-salvini-pour-avoir-refuse-de-laisser-accoster-des-migrants-en-2019_6317978_3210.html

Italie : six ans de prison requis contre Matteo Salvini pour avoir refusé de laisser accoster des migrants en 2019

L'ex-ministre de l'intérieur d'extrême droite avait mis en œuvre la politique des « ports fermés » en vertu de laquelle l'Italie refusait l'entrée aux navires humanitaires qui secouraient les migrants en Méditerranée.

Les procureurs italiens ont requis, samedi 14 septembre, une peine de six ans de prison à l'encontre de Matteo Salvini, vice-premier ministre italien d'extrême droite, pour avoir empêché des migrants de débarquer dans un port italien en 2019. M. Salvini, qui fait partie de la coalition de la première ministre, Giorgia Meloni, est jugé pour privation de liberté et abus de pouvoir présumés pour avoir maintenu 147 migrants en mer pendant des semaines sur un navire géré par l'organisation caritative Open Arms.

« L'accusation a demandé que l'ancien ministre de l'intérieur Salvini soit condamné à six ans de prison », a déclaré à l'Agence France-Presse l'avocat d'Open Arms, Arturo Salerni, alors que les débats touchent à leur fin. Le verdict de ce procès, qui a débuté en octobre 2021, devrait être rendu le mois prochain, a-t-il ajouté.

M. Salvini n'était pas présent à l'audience. Il avait auparavant publié sur Facebook : « *Je le referais si j'avais à le refaire : défendre les frontières contre les migrants illégaux n'est pas un crime.* » « *Il est incroyable qu'un ministre de la République risque six ans de prison pour avoir fait son travail en défendant les frontières de la nation, comme l'exige le mandat qu'il a reçu de ses concitoyens* », a-t-il ajouté sur X.

Conditions sanitaires désastreuses

Au moment de résumer son réquisitoire, le procureur Geri Ferrara, du tribunal de Palerme, a estimé qu'« *un principe-clé n'est pas discutable : entre les droits de l'homme et la protection de la souveraineté de l'Etat, les droits de l'homme doivent prévaloir dans notre système heureusement démocratique* ».

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Immigration : le durcissement allemand provoque des débats tendus en Europe](#)

Le navire est resté bloqué en mer pendant près de trois semaines avant que les migrants soient finalement autorisés par la justice à débarquer sur l'île italienne de Lampedusa. Les membres d'Open Arms avaient assuré que l'état physique et mental des migrants avait atteint un point critique lorsque les conditions sanitaires à bord étaient devenues désastreuses, notamment en raison d'une épidémie de gale. M. Salvini, chef du parti anti-immigration de la Ligue et ministre de l'intérieur à l'époque, a déclaré en janvier qu'il avait estimé que « *la situation n'était pas dangereuse* » à bord du navire.

En 2019, alors qu'il participait au gouvernement de Giuseppe Conte, il avait mis en œuvre la politique dite des « ports fermés » en vertu de laquelle l'Italie refusait l'entrée aux navires

humanitaires qui secouraient les migrants en Méditerranée. Une grande partie du procès a consisté à déterminer si la responsabilité de cette affaire incombait au gouvernement de M. Conte ou à M. Salvini seul. Il a déjà été poursuivi pour un chef d'accusation similaire, mais les poursuites ont été annulées par un tribunal de Catane en 2021.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [En Italie, les déboires du ministre de la culture éclaboussent Giorgia Meloni](#)

Le Monde avec AFP